



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**



## **JOURNÉE DE PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS EN MOTO « MANIABILITÉ ET TRAJECTOIRE »**

**SAMEDI 23 MARS 2024**

**ORGANISÉE PAR LA MAISON DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
DE HAUTE-GARONNE**

**EN PARTENARIAT AVEC L'ESCADRON DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA  
GENDARMERIE NATIONALE ET L'ASSOCIATION TEAM 2R**

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

*Organisateur :*

Préfecture de la Haute-Garonne - Maison de la Sécurité Routière de Haute-Garonne

*Date :*

Samedi 23 mars 2024 à 08 H 30

*Lieu :*

Circuit Daniel Pescheur (Candie) – 28, chemin de la Saudrune – 31000 TOULOUSE

*Objectifs :*

Rappeler les règles essentielles de la conduite à moto sur route.

Maîtriser son propre véhicule pour rouler en toute sécurité sur les routes.

*Conditions :*

Les motocyclistes devront présenter leur permis moto en cours de validité.

Ne seront acceptés à cette journée que les motocyclistes venant avec une moto homologuée et présentant le certificat d'immatriculation et l'attestation d'assurance en cours de validité.

Les motocyclistes devront être équipés d'une tenue complète de pilotage adaptée (casque, gants, blouson ou veste, pantalon couvrant l'ensemble des jambes et chaussures fermées).

Le plein du réservoir devra être effectué en amont de la journée.

Pour des raisons de sécurité, aucun passager ne pourra être accepté à cette journée.

*Participation financière :*

Un chèque de 15 € pour le repas de midi à l'ordre de la « société buvette candie » est demandé (ce chèque de 15€ ne sera pas restitué au participant à moins d'une semaine de la journée, soit à compter du 15 mars 2024 pour pallier aux désinscriptions au dernier moment).

L'inscription ne sera validée qu'à réception de l'ensemble des documents signés, accompagnés du chèque de 15 €.